



Guide d'informations Académie Parhélie

2017-2018



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Table des matières

Mot de la direction	3
Historique Académie Parhémie	4
Mission de l'école.....	4
Vision de l'Académie Parhémie.....	4
Les services offerts aux élèves de l'Académie Parhémie	5
Programmes d'enseignement	7
Membres du personnel	12
CODE DE VIE 2017-2018	13

Contacts

Directrice	sylvie.arsenault@gov.yk.ca	867-332-1504
Directrice adjointe	veronique.corbeil@gov.yk.ca	450-275-2447

Afin d'alléger le texte, le masculin seulement sera utilisé dans le présent document.
Ce document est aussi disponible sur le site www.csfy.ca



Mot de la direction

Bienvenue à l'Académie Parhémie !

Un vent de changement positif souffle au sein de l'Académie Parhémie. Cette année sera marquée par l'implantation progressive des programmes redessinés, le nouveau curriculum (7^e-9^e année), ainsi que sur la mise en place du système *Soutien aux comportements positifs* (SCP).

Soyez assurés que les membres de la direction et les conseillers pédagogiques seront présents afin d'accompagner les membres du personnel et les élèves dans cette année de transition.

Nous sommes très fières de notre école secondaire, qui se distinguent, entre autres, par son programme innovateur. Encore cette année, des camps et des voyages favoriseront l'épanouissement personnel, social et scolaire des élèves.

La réussite de tous nos élèves est une priorité. La richesse de notre équipe nous permet donc de répondre adéquatement aux besoins de chacun. Nous tenons aussi à souligner que l'implication des parents et des partenaires sont nécessaires à la réussite scolaire. C'est pourquoi nous tissons des liens avec les familles et la communauté franco-yukonnaise.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Sylvie Arsenault
Directrice

Véronique Corbeil
Directrice adjointe

Historique Académie Parhémie¹

En 2006, en partenariat avec une équipe de chercheurs de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, la commission scolaire francophone du Yukon propose un programme d'enseignement secondaire en français. Suite aux conclusions, une équipe de professionnels a créé une programmation originale en amalgamant l'intégration des matières et la pédagogie expérientielle nommant ainsi ce nouveau programme : Académie Parhémie.

Mission de l'école

La mission de l'école est :


- de permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire;
- de permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté;
- de faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

Vision de l'Académie Parhémie

Afin de réaliser notre mission, nous nous engageons à créer une école dans laquelle :

1. Nos valeurs (respect, engagement et empathie) sont véhiculées de façon constante.
2. Le personnel s'appuie sur les compétences essentielles que sont :
 - la communication ;
 - la réflexion ;
 - les compétences personnelles et sociales.

Les enseignants favorisent une approche basée sur le contenu (savoir), les compétences disciplinaires (faire) et les grandes idées (comprendre).

¹  Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

3. Il existe une approche systématique pour faire du dépistage précoce et intervenir avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves, et ce, dès la petite enfance.
4. Les élèves sont pleinement engagés dans le processus d'apprentissage et d'évaluation.
5. Il existe une culture de collaboration où les membres du personnel travaillent de façon interdépendante afin de mieux répondre aux besoins des élèves et pour améliorer leur propre pratique. Cette collaboration inclut les parents, la communauté, les autres écoles, le département d'éducation et les Premières Nations.
6. La programmation culturelle développe chez les élèves un sentiment d'appartenance à la francophonie yukonnaise.
7. Le programme de vie active permet aux élèves d'apprécier l'environnement naturel du Yukon et de développer de saines habitudes de vie afin d'aider l'élève à mieux apprendre.
8. La protection de l'environnement est intégrée dans notre programmation et notre mode de fonctionnement.

Les services offerts aux élèves de l'Académie Parhélie

Mme Julie Déry, service d'orthopédagogie

À l'Académie Parhélie, nous offrons un service en orthopédagogie. Notre objectif premier est d'aider les élèves avec des différences d'apprentissage. Un des rôles essentiels joués par l'orthopédagogue est de coordonner les services et les ressources pour les enseignants. L'orthopédagogue consulte et collabore avec l'équipe des intervenants et intervenantes de l'école et ceux de l'extérieur afin de mieux servir l'élève qui présente des besoins exceptionnels. Le modèle préconisé à l'école est celui de la consultation et de la collaboration.

L'orthopédagogue, entre autres tâches, fait de la consultation individuelle et de l'enseignement diagnostique. L'observation et l'évaluation de l'élève permettent de réaliser le plan éducatif individualisé (P.É.I.) et d'en assurer le suivi. L'orthopédagogue vise à offrir des programmes appropriés et des services de soutien nécessaires.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Mme Helen-Ann Girouard, service de counselling

Le rôle du conseiller est de dépister, identifier, évaluer, et intervenir de façon curative ou préventive auprès des élèves ayant des difficultés.

Le service de counselling à l'école vise à favoriser l'adaptation socioaffective et l'autonomie fonctionnelle de l'élève dans les conditions les plus favorables au développement de comportements autonomes adaptés.

Mme Helen-Ann Girouard, service d'orientation

Différents thèmes sont abordés touchant à l'exploration de carrière en classe. Ce service permet d'initier les élèves aux différentes possibilités de carrière et procure une démarche d'orientation plus détaillée aux élèves du secondaire.

Service de tutorat

Un service de tutorat peut être offert suite à l'évaluation de l'équipe-école en consultation avec les parents.

Cours en ligne

Certains cours peuvent être offerts par correspondance et l'élève est appuyé par un membre du personnel.

Réception

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont de 8 h à 16 h. Le répondeur vous permet de laisser un message.

Visites à l'école (EET)

Tous les parents et visiteurs doivent se présenter à la réception et signer le registre mis à leur disposition.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir les parents et grands-parents dans les classes ou dans l'école. Prière de communiquer avec la réception à l'avance si vous voulez nous aider ou nous visiter dans les classes.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Frais scolaires

Lors de différentes sorties et voyages, des frais additionnels vous seront présentés au cours de l'année scolaire.

Téléphone

Les élèves peuvent communiquer en utilisant le téléphone de la réception en cas d'urgence seulement. L'état d'urgence sera évalué à la réception de l'école.

Programmes d'enseignement

7^e année

Français		Sylvie Salomon
Sciences humaines		
Mathématiques		
Sciences		
Éducation physique		
Education santé et carrière		
Compétences pratiques		
Anglais		Mme Janice Gorecki

8^e et 9^e année

Français 8 ^e et 9 ^e		M. François Clark
Sciences humaines 8 ^e		
Mathématiques 8 ^e -9 ^e		Mme Joëlle Haché
Sciences 8 ^e		
Éducation physique 8 ^e		
Education santé et carrière 8 ^e et 9 ^e		M. François Clark et Mme Joëlle Haché
Compétences pratiques 8 ^e		Mme Erika Joubert (Compétences pratiques)
Anglais 8 ^e et 9 ^e		Mme Janice Gorecki

10^e année

Français		
----------	--	--



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Mathématiques		M. Christian Brideau Mme Janice Gorecki (Compétences pratiques)
Sciences		
Compétences pratiques 10 ^e -11 ^e -12 ^e		
Planification		
Sciences humaines		M. Simon Langlois
Éducation physique 8 ^e -9 ^e -10		M. François Clark et Mme Joëlle Haché
Anglais 10 ^e -11 ^e		Mme Janice Gorecki

11^e et 12^e année

Session 1

Session 2

Français 11 ^e - 12 ^e		M. Simon Langlois	Français 11 ^e - 12 ^e		?
Mathématiques 11 ^e -12 ^e - métiers		Mme Érika Joubert	Mathématiques 11 ^e -12 ^e - métiers		Érika Joubert
Chimie 11 ^e		Mme Erika Joubert	Chimie 12 ^e		
Physique 11 ^e		Mme Erika Joubert	Histoire 11 ^e		
Compétences pratiques 10 ^e -11 ^e -12 ^e		M. Christian Brideau et Mme Janice Gorecki	Compétences pratiques 10 ^e -11 ^e -12 ^e		M. Christian Brideau et Mme Erika Joubert
Anglais 11 ^e -12 ^e		Mme Janice Gorecki	Anglais 11 ^e -12 ^e		Mme Janice Gorecki
Espagnol		M. Simon Langlois	Espagnol		?

Bénévolat

Chaque année, tous les élèves doivent accomplir un certain nombre d'heures de bénévolat pour développer leur implication communautaire.

7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année 1	10 ^e année	11 ^e	12 ^e
• 10 heures	• 15 heures	• 20 heures	• 25 heures	• 25 heures	Cours de transition postsecondaire 30 heures

Voir le cahier de bénévolat et le conseiller en orientation pour plus de détails et la description des conditions de bénévolat

Les évaluations

À l'Académie Parhélie, nous préconisons une approche basée sur l'évaluation au service de l'apprentissage. C'est une approche interactive dans laquelle chaque enseignant

- adapte leur enseignement aux résultats d'apprentissage
- détermine les besoins de chaque élève



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

- sélectionne et adapte le matériel et les ressources
- fourni une rétroaction rapide et individualisée
- garde des traces des tâches de chacun de ses élèves

Pour leur offrir toutes les chances de réussir, les élèves ont en leur main à partir de la page 11 du document présent, un guide contenant des balises claires quant à la remise des travaux.

En 7^e année, les élèves doivent compléter les évaluations des habiletés de base (EHB) du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique en janvier ou février.

Les examens finaux seront bâtis par notre équipe d'enseignants et un horaire vous sera transmis.

Plan de communication des apprentissages des élèves

7^e à 9^e année

Septembre Rassemblement à l'école et dans chaque classe	Rencontre de parents de début d'année Rencontre en grand groupe pour souhaiter la bienvenue à tous et présenter les membres du personnel. Présentation en groupe classe où les enseignants expliquent le fonctionnement de la classe, font un survol de l'année et présentent l'approche utilisée pour la communication des apprentissages.	Une lettre et un courriel seront envoyés à la maison en aout avec un rappel une semaine avant la date. Il y aura aussi l'information sur le blogue.
16 octobre 2017 Lettre papier	Profil de l'élève (qui remplace le bulletin intérimaire) Bulletin par cycle qui porte sur les compétences essentielles personnelles, sociales et de communication.	Mentionné dans le blogue de l'école. Bulletin envoyé à la maison 4 jours avant la première rencontre individuelle.
19-20 octobre 2017 Rencontre individuelle avec les parents et l'élève	Première rencontre individuelle Rencontre avec l'élève et ses parents lors de laquelle on discute des éléments traités dans le profil de l'élève. On discute des apprentissages de l'élève, des adaptations faites et du soutien qui pourrait être nécessaire. La participation de l'élève à la rencontre est nécessaire. Il peut être décidé dans certains cas qu'une partie de la rencontre se fasse sans l'élève.	Un rendez-vous est fixé par l'administration. Les élèves ont congé cette journée-là.




Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

<p>Au bureau: 4 décembre 2017 À la maison : 14 décembre 2017</p> <p>Lettre papier</p>	<p>Premier bulletin Bulletin expliquant par matière les apprentissages de l'élève. On y inclut aussi l'assiduité et l'évolution des compétences essentielles chez l'élève (Profil). Les critères sont évalués selon une légende et l'enseignant écrit des commentaires courts et structurés. Tous les critères n'ont pas à être évalués à ce moment, mais devront l'être avant la fin de l'année. On joint un sommaire de la programmation de la première partie de l'année s'il y a lieu. Ce bulletin est révisé par la direction.</p>	<p>Mentionné dans le blogue de l'école. Bulletin envoyé à la maison.</p>
<p>1-2 mars 2018 Rencontre individuelle avec les parents et l'élève</p>	<p>Deuxième rencontre individuelle Rencontre avec l'élève et ses parents lors de laquelle on discute des apprentissages de l'élève, des adaptations faites et du soutien qui pourrait être nécessaire. On y traite de l'évaluation formative continue faite avec les élèves (ÉSA). Cette rencontre ne repose pas sur une communication écrite aux familles. La participation de l'élève à la rencontre est essentielle. Il peut être décidé dans certains cas qu'une partie de la rencontre se fasse sans l'élève.</p>	<p>Un rendez-vous est fixé par l'administration.</p>
<p>Semaine de l'éducation (Yukon) Fin avril Rencontre en groupe classe en classe</p>	<p>Célébration des apprentissages Chaque élève prépare une présentation de ses apprentissages et de ses projets afin de les partager avec ses parents. Divers formats sont possibles.</p>	<p>Les parents sont invités par les enseignants et l'information est annoncée dans le blogue de l'école.</p>
<p>28 mai 2018 8 juin 2018 Lettre papier</p>	<p>Bulletin sommatif Bulletin expliquant par matière les apprentissages de l'élève. On y inclut aussi l'assiduité et l'évolution des compétences essentielles chez l'élève (Profil). Les critères sont évalués selon une légende et l'enseignant écrit des commentaires courts et structurés. Tous les critères devront avoir été évalués au moins une fois durant l'année. On joint un sommaire de la programmation de la deuxième partie de l'année s'il y a lieu. Ce bulletin est révisé par la direction.</p>	<p>Mentionné dans le blogue de l'école. Le bulletin est envoyé à la maison.</p>

Desautels & Blouin après consultation avec le personnel et les directions, CSFY, mai 2017

Plan de communication des apprentissages des élèves

 Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

10^e à 12^e année

Un rapport intérimaire est produit à la mi-octobre et à la mi-avril et envoyé à la maison. Il donne un aperçu du progrès de votre enfant et des aspects à améliorer. Il y aura un commentaire pour les cours linéaire et une note pour les cours semestrés.

À la mi-octobre, puis à la mi-avril, une rencontre élève/parents/enseignant a lieu. Nous demandons à ce que votre enfant vous accompagne pour discuter de son cheminement et nous aider à bien cerner son évolution scolaire et définir ses besoins.

Un bulletin avec notes et commentaires vous sera transmis en janvier et en juin.

Membres du personnel

Direction		
Sylvie Arsenault		sylvie.arsenault@gov.yk.ca
Direction adjointe au primaire		
Manon Carrière		manon.carriere@gov.yk.ca
Direction adjointe au secondaire		
Véronique Corbeil		veronique.corbeil@gov.yk.ca
Titulaires		
7 ^e année	Sylvie Salomon	sylvie.salomon@yesnet.yk.ca
8/9 année	Joëlle Haché François Clark	joelle.hache@yesnet.yk.ca francois.clark@yesnet.yk.ca
10/11/12 ^e année maths, sciences	Christian Brideau	christian.brideau@yesnet.yk.ca
10/11/12 ^e année français, sc. humaines	Simon Langlois, Erika Joubert	simon.langlois@yesnet.yk.ca erika.joubert@yesnet.yk.ca
10/11/12 ^e année maths, sciences		
Spécialistes		
Conseillère secondaire	Helen-Anne Girouard	
Classe ressource	Julie Dery	julie.dery@yesnet.yk.ca
Anglais secondaire	Janice Gorecki	janice.gorecki@yesnet.yk.ca
Éducatrices de soutien		
9 ^e année	Martin Richard	martin.richard@yesnet.yk.ca
Classe ressource	Karen Éloquin	karen.eloquin@yesnet.yk.ca
Classe ressource et 8 ^e	Isabelle Ayotte	isabelle.ayotte@yesnet.yk.ca
7 ^e -12 ^e année	Andrée Johnson C.	



CODE DE VIE 2017-2018


 Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Table des matières

1. Code de vie	15
1.1 Introduction	15
1.2 Les règles de conduite attendues en lien avec les valeurs	15
1.2.1 La langue de communication	16
1.2.2 Les travaux scolaires	16
1.2.3 Le matériel scolaire et les frais	16
1.2.4 La circulation dans l'école	16
1.2.5 L'aller-retour entre la maison et l'école	16
1.2.6 Les pauses	16
1.2.7 La circulation dans la cour de l'école	16
1.2.8 L'autobus scolaire	17
1.2.9 Le vol, le bris ou le vandalisme	17
1.2.10 Le port d'arme et l'usage de drogues et d'alcool	18
1.2.11 Le tabagisme	18
1.2.12 Les articles personnels et les objets trouvés	18
1.2.13 L'électronique	18
1.2.14 Les casiers	18
1.2.15 L'affichage et les collectes de fonds	18
1.2.16 La prise de photos, la capture d'images et l'utilisation de l'Internet	19
2. Règles de conduite relatives à la santé, à l'hygiène, à la propreté et à la tenue vestimentaire	20
2.1 La santé	20
2.2 La propreté et nourriture	20
2.3 La tenue vestimentaire	21
3. Règles de conduite relatives aux locaux spécialisés : gymnase, laboratoire, atelier et bibliothèque	21
3.1 Activités	21
3.2 Gymnase	21
3.3 Laboratoire	21
3.4 Salles de classe	22
3.5 Bibliothèque	22
4. Actions disciplinaires	22
4.1 Plagiat	23
5. Assiduité	23
5.1 Absence lors d'une journée d'examen	24
GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS	25



Académie Parhémie Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.



1. Code de vie

1.1 Introduction

Le code de vie de l'Académie Parhémie a été révisé afin de préconiser l'application du système de *soutien aux comportements positifs*. Ce plan de gestion des comportements favorise un milieu propice aux apprentissages puisque les comportements attendus sont explicitement enseignés.

S'appuyant sur les valeurs de l'école, le code de vie véhiculera principalement trois valeurs fondamentales soit : le respect, l'engagement et l'empathie.

Nous croyons qu'en étant des modèles et qu'en rappelant aux élèves les comportements attendus, ils seront en mesure de faire les bons choix.

Je parle et je vis en français

1.2 Les règles de conduite attendues en lien avec les valeurs

Le respect

Je dois me respecter et respecter en paroles, en gestes et en attitude le personnel de l'école ainsi que mes pairs (amis, camarades, collègues).

L'engagement

Je me présente en classe selon l'horaire indiqué, avec mon matériel et je participe positivement aux tâches proposées.

Je m'engage à effectuer les travaux demandés.



Académie Parhémie Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

L'empathie

J'accepte l'autre, je l'écoute et je fais preuve d'ouverture.

1.2.1 La langue de communication

La langue de communication tant à l'intérieur de l'école que dans la cour de l'école ou lors des sorties éducatives est le français. Dans toutes les activités publiques, ce caractère doit se manifester par un choix de musique francophone à 100 %.

1.2.2 Les travaux scolaires

Les travaux scolaires doivent être faits par l'élève, pour la date exigée et remis selon les règles de présentation définies par le guide de remise des travaux.

1.2.3 Le matériel scolaire et les frais

Tout élève est responsable de tout le matériel qui lui est prêté par l'école. Le matériel de plein air emprunté par l'élève doit également être utilisé avec soin et être rapporté en bon état. Lors de prêt de matériel, s'il y a perte ou bris, la responsabilité de remplacement revient à l'élève et des frais pourraient être facturés.

1.2.4 La circulation dans l'école

La circulation se fait de façon civilisée et dans le calme; on marche dans les corridors. On utilise les portes d'entrée et de sortie indiquées par le personnel.

1.2.5 L'aller-retour entre la maison et l'école

Tout élève doit maintenir une conduite faisant honneur à l'ensemble des élèves et du personnel de l'école que ce soit dans les autobus scolaires, dans les autobus de la ville ou sur les voies publiques. Un élève qui contrevient au code de vie dans les autobus scolaires ou de la ville est passible de se faire retirer le droit au service.

1.2.6 Les pauses

Les élèves de 7^e/8^e doivent demeurer à l'intérieur des limites de la cour d'école durant les pauses. Ils doivent avoir une autorisation écrite de la part de leurs parents afin de quitter l'école à l'heure du diner. Par contre, les élèves de 9^e à 12^e année n'ont pas cette obligation.

1.2.7 La circulation dans la cour de l'école

 Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Tout élève doit s'assurer de ne pas flâner dans l'entrée principale. Celle-ci doit, en tout temps, être dégagée.

Les élèves en voiture doivent stationner dans les endroits désignés. Il est de mise de circuler à un maximum de 15 km/h dans la voie de circulation et le stationnement de l'école. Le port de casque de sécurité est obligatoire pour le vélo, la trottinette et le rouli-roulant et autres activités sur roues ou de glisse. La trottinette, le rouli-roulant et le vélo doivent rester dehors en tout temps.

1.2.8 L'autobus scolaire

Le système de transport est géré par le ministère de l'Éducation. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'école et du ministère. Voici le lien : <http://www.education.gov.yk.ca/bus.html>

Si pour une raison ou une autre votre enfant doit prendre un autobus différent pour un jour ou plus, vous devez en aviser l'école en téléphonant au 667-8150, ou en laissant une note écrite dans la pochette de communication de votre enfant. Les chauffeurs n'acceptent pas de changement de plan à moins d'avoir l'autorisation de l'école. Si jamais l'autobus est plein, le chauffeur a le droit de refuser l'accès, par mesure de sécurité.

Voici les règles pour les usagers de l'autobus scolaire :

- 1) Suivre les règles/demandes du chauffeur de l'autobus en tout temps
- 2) Rester assis en tout temps, ne pas changer de place
- 3) Interdiction de se bagarrer, d'intimider ou de taquiner
- 4) Ne pas manger ou boire
- 5) Ne pas mettre la tête, les mains, les bras ou autre en dehors de l'autobus par la fenêtre
- 6) Interdiction d'insulter/de blasphémer
- 7) Interdiction de fumer 8) Interdiction de hurler, crier ou autres bruits inutiles.

Pour attendre l'autobus scolaire, l'entrée principale doit toujours demeurer dégagée. Tout élève doit rester derrière les cônes. Lorsque l'autobus arrive, les élèves entrent en rang.

1.2.9 Le vol, le bris ou le vandalisme

Les actes de vandalisme et de malpropreté ne sont pas tolérés sur la propriété de l'école. Le respect de la propriété de l'école s'applique en tout temps (soirs, congés et fins de semaine). L'intégrité des biens, meubles et immeubles doit être respectée. Des frais seront exigés des responsables ou de leurs parents pour tous bris et détériorations. Les sanctions seront proportionnelles à la gravité du délit.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

1.2.10 Le port d'arme et l'usage de drogues et d'alcool

Les armes à feu, les armes blanches et tout objet dangereux ou pouvant le devenir sont susceptibles d'être signalés à la police. Les graffitis, la possession, la consommation ou la vente d'alcool ou de drogue sont interdits sur la propriété de l'école. En cas de doute raisonnable, la direction fouillera l'élève, en présence d'un témoin, et son casier en sa présence. Pour ces délits graves, des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension ou à l'expulsion pourraient être appliquées.

1.2.11 Le tabagisme

En raison de la loi concernant *la lutte contre le tabagisme*, il est interdit de fumer en tout temps dans l'école, dans la cour et sur les terrains de l'école.

1.2.12 Les articles personnels et les objets trouvés

Il est recommandé à chaque élève d'identifier ses objets personnels (Ex.: sac d'école). Les articles de valeur ne doivent pas être laissés à l'école. L'école et la Commission scolaire francophone du Yukon ne sont pas responsables des objets personnels perdus, volés ou brisés. Il en est de même pour les vélos. Les objets trouvés sont regroupés sur une table dans le corridor principal. S'informer auprès de l'adjoint ou l'adjointe administrative si l'élève a perdu un objet.


1.2.13 L'électronique

L'utilisation des téléphones cellulaires, des systèmes audios portatifs (iPod) et des jeux électroniques est interdite à l'intérieur de la salle de classe sauf à des fins pédagogiques et/ou avec l'autorisation de l'enseignant. Les portables sont utilisés dans les salles de classe seulement et sous la supervision d'un membre du personnel.

1.2.14 Les casiers

En début d'année, chaque élève recevra un casier. Les casiers sont la propriété de l'école. L'élève doit donc déposer manteau, bottes, etc. dans un casier à vêtements mis à sa disposition. Si l'élève veut cadenasser son casier, il peut utiliser un cadenas à numéro et donner le numéro à la conseillère, car il peut être ouvert à la demande de l'autorité compétente.

1.2.15 L'affichage et les collectes de fonds

 Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Tout affichage doit se faire sur les surfaces prévues à cet effet, après avoir été autorisé par un enseignant ou une enseignante. Il est important de respecter la spécificité des babillards. Toute collecte de fonds et tout commerce doivent être autorisés par la direction.

1.2.16 La prise de photos, la capture d'images et l'utilisation de l'Internet

Sauf lorsque permis par une personne en autorité à l'école, il est défendu de capter l'image d'une personne en la photographiant ou en la filmant. Cette interdiction s'applique sur le terrain ou dans les locaux de l'école, de même que lors d'activités scolaires qui se déroulent à l'extérieur de l'école.

2. Règles de conduite relatives à la santé, à l'hygiène, à la propreté et à la tenue vestimentaire

2.1 La santé

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure plus grave, l'école rejoint le parent afin de l'informer de la situation, d'où l'importance de nous faire part des changements pour vous joindre. Si la gravité de la blessure oblige l'école à assurer le transport du blessé par ambulance, le cout est à la charge des parents. L'élève malade est retourné à la maison ou chez sa gardienne après entente mutuelle entre la direction et le parent. Le parent doit remplir un formulaire avant qu'un membre du personnel puisse administrer un médicament à un enfant. Si votre enfant a des problèmes de santé, vous assurez que l'enseignante de votre enfant est au courant. De plus, s'il y a des changements en cours d'année, en aviser l'enseignante et le secrétariat. Vous devez aussi remplir le formulaire pour l'administration de médicaments et fournir les médicaments (ex. : Épipen) non périmés.

2.2 La propreté et nourriture

Les élèves veillent à la propreté de l'école en utilisant les poubelles, les contenants de recyclage et de compost mis à leur disposition.

Une nourriture saine peut être permise en classe à la discrétion de l'enseignant. Les breuvages ou boissons à caractère énergétique sont interdits (ceux avec de la taurine et caféine) dans l'école. Cependant, l'eau est autorisée en classe.

2.2.1 Le diner

Nous sommes une école sans noix. Nous encourageons les élèves à apporter des aliments nutritifs dans des contenants recyclables. L'usage du thermos est recommandé. Assurez-vous d'inclure un sac réfrigérant (Ice pack) dans la boîte à diner. Pour la collation du matin, l'élève devrait avoir un fruit, des légumes ou un produit laitier.

Pour les diners, les élèves doivent manger au Bistro. Ils doivent laisser leur place propre après le repas au Bistro et voient à déposer leurs déchets dans les poubelles, dans les contenants de recyclage ou de compost mis à leur disposition. Les élèves ne sont pas autorisés à s'asseoir par terre ou sur les tables.

2.3 La tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire doit être propre et convenant à la matière enseignée. Les règles pour la tenue vestimentaire s'appliquent aussi lors de toute activité scolaire, incluant les voyages.

2.3.1 Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable (chandail qui couvre tout le ventre et pantalon qui couvre les sous-vêtements ; pas de bretelles spaghetti).

2.3.2 La longueur de la jupe ou du short doit arriver à la mi-cuisse. Dans le cas contraire, l'école fournira des vêtements appropriés pour la journée.

2.3.3 Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés dans notre milieu d'éducation.

2.3.4 J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieur que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique.

2.3.5 J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école. Je ne porte pas de chapeau, tuque, casquette ou de capuchon sur la tête, ni de manteau dans l'école.

3. Règles de conduite relatives aux locaux spécialisés : gymnase, laboratoire, atelier et bibliothèque

3.1 Activités

Toute activité (pédagogique, sportive, culturelle) doit être autorisée par la direction de l'école.

3.2 Gymnase

Aucune activité ne doit avoir lieu sans la présence d'un adulte responsable.

L'élève doit respecter les consignes de sécurité données par l'enseignant ou l'enseignante avant le début d'une activité. Tout élève participant à une activité physique doit observer les règles du jeu.

3.3 Laboratoire

 Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Aucun élève ne doit être présent dans une salle sans la présence d'un adulte responsable.

L'élève doit observer les consignes de sécurité données par l'enseignante ou l'enseignant avant le début d'une activité de laboratoire. Au moment de partir, les lieux doivent être laissés propres.

3.4 Salles de classe

L'utilisation des salles de classe à l'heure du midi et après les cours se fait avec l'accord du personnel concerné et sous la supervision de celui-ci.

3.5 Bibliothèque

La bibliothèque ouvrira ses portes aux familles les lundis de 15h15 à 16 h 15 à partir du 11 septembre. Il est possible d'emprunter 10 ressources (livres, livres audio, cd).

Tout élève qui fréquente la bibliothèque scolaire doit respecter les règlements suivants :

éviter de parler et, si absolument nécessaire, chuchoter;
manipuler les livres avec soin;
avertir le technicien ou la technicienne en documentation de tout bris ou de perte de livre emprunté;
rapporter le livre à la date indiquée;
payer le manuel perdu ou détérioré.

4. Actions disciplinaires

Un élève qui enfreint un règlement inscrit au code de vie se verra attribué une conséquence en fonction de la nature, de la fréquence et de la gravité du geste.

1. Interventions verbales : L'élève est rencontré par l'intervenant.
2. Gestes réparateurs : La conséquence sera en lien avec la nature de l'infraction. Les parents seront avisés.
3. Renvoi et suspension : L'élève et les parents seront conviés à une rencontre avec le personnel de l'école afin de d'élaborer un plan d'action pour un retour à l'école.

4.1 Plagiat

Lors d'une évaluation, il est interdit de communiquer avec d'autres personnes, verbalement, par écrit ou par signes, de même que d'utiliser, d'avoir à vue ou en sa possession tout matériel non autorisé par l'enseignante ou l'enseignant. Les appareils électroniques de tout ordre, même éteints, seront confisqués pour la durée de l'examen.

Il est également interdit de s'approprier ou de faire passer pour sien, en tout ou en partie, le travail d'une autre personne. Le fait d'utiliser, en tout ou en partie, des travaux puisés dans Internet est un plagiat. Si c'est le cas, l'enseignant concerné informera les parents et une conséquence sera accordée à cet élève.

En cas de plagiat ou de collaboration à un plagiat lors d'un examen ou d'un travail, l'élève subira une conséquence appropriée où il devra reprendre son travail ou son examen. L'élève devra patienter et une note « incomplet » lui sera attribuée jusqu'à ce que le travail ou l'examen ait été repris et corrigé.

5. Assiduité

Il est important de prévenir la réception de l'école de tout retard ou absence de votre enfant.

Retard et départ hâtif : On vous demande d'informer le secrétariat par téléphone ou par écrit (Courriel ou note). Si l'élève doit quitter l'école seul pendant les heures scolaires, aviser la réception pour signaler son départ.

L'élève qui arrive en retard doit se rendre au secrétariat où il recevra un billet d'autorisation pour se rendre à son cours.

Nombre de retards	Conséquences
3	Courriel aux parents Reprise de temps sur l'heure de diner
5	Contrat avec l'élève Reprise de temps sur l'heure de diner
8	Rencontre de parents afin de trouver des solutions

Absence : Veuillez aviser la réception de la durée et la nature de l'absence de votre enfant par téléphone ou par écrit (Courriel ou note).

Absence long terme : Nous vous demandons d'aviser la réception et l'enseignante le plus tôt possible pour mieux planifier les évaluations, s'il y a lieu.

Pout tout absence non justifiée, le parent est immédiatement mis au courant et une action disciplinaire sera prise.

5.1 Absence lors d'une journée d'examen

Seuls les motifs suivants peuvent justifier l'absence d'un élève à un examen sommatif et les pièces justificatives suivantes doivent être soumises à la direction :

maladie sérieuse ou accident (attestation médicale);
mortalité d'un proche parent (certificat de décès ou formulaire du directeur du salon funéraire);
convocation à un tribunal (la convocation);
délégation à un évènement d'envergure provinciale, nationale ou internationale (un document officiel de l'organisme provincial, national ou international confirmant la participation avant la tenue de l'évènement);
tout motif jugé valable par la direction.

Ces absences motivées donnent droit à une reprise d'examen dès le retour à l'école. Il est de la responsabilité de l'élève de voir à organiser sa reprise en consultant son enseignant ou son enseignante.

Les élèves ne peuvent donc pas s'absenter sans motivation officielle la veille ou durant la journée d'un examen ou d'une remise d'un long travail.

Pour toute question, concernant le Code de vie 2017-2018, veuillez communiquer avec la direction de l'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie, au 667-8150

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

Introduction

Le but de ce guide est d'offrir un modèle de présentation des travaux écrits aux élèves et au personnel enseignant de l'Académie Parhémie. Il aidera à uniformiser la façon dont les travaux sont présentés par tous les élèves. Il résume les principales règles de présentation et de rédaction des travaux écrits. Nous souhaitons qu'il introduise auprès de nos élèves le respect de certaines normes de rédaction afin qu'ils puissent facilement s'adapter aux exigences de tout autre institution dans le futur.

Ce guide a été largement inspiré d'un travail réalisé par un groupe d'enseignants de l'École secondaire Par-en-Bas, une école francophone membre du Conseil scolaire acadien provincial. Ce guide a été conçu seulement pour les travaux faits au traitement de texte. Les travaux rédigés à la main devront respecter, dans la mesure du possible, les consignes du guide.

Remarques générales

- Tout travail doit être rédigé avec le souci d'employer un français correct, conforme aux règles de l'orthographe et de la grammaire.
- L'élève doit être en mesure d'expliquer et de discuter de son travail.
- L'élève doit respecter les échéanciers établis par l'enseignant.

Le plagiat

Dans le cadre des études, le plagiat est une faute grave. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. Voici quelques exemples de plagiat :

- Copier un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Résumer dans ses propres mots l'idée originale d'un auteur en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord de l'enseignant.

La page titre

Toute la page titre doit être centrée et imprimée en noir sur du papier blanc. Elle ne doit contenir aucune abréviation. Elle doit inclure les éléments suivants :

- le titre est situé en haut de la page.
- le nom de l'élève est situé deux lignes au-dessous du titre.
- le paragraphe central précise le type de travail (recherche, devoir, dissertation).
- le nom de l'enseignant.
- le titre du cours qui requiert le travail.
- le nom de l'école ainsi que la date sont au bas de la page.

LES DINOSAURES Marie Charlebois Recherche présentée à M. Jordan Lajoie Dans le cadre du cours : Histoire ancienne II Académie Parhémie 01 janvier 2010
--

La table des matières

La table des matières est la liste des parties les plus importantes du travail. Elle indique, dans l'ordre, le titre de chaque partie du travail ainsi que les subdivisions contenues dans ces parties. Elle indique également la numérotation des pages de chaque partie, des subdivisions, de l'introduction, de la conclusion et des annexes.

Voici un exemple de table des matières :

Table des matières	
Introduction	1
I – Les types de dinosaures	2
Les carnivores	2
Les herbivores	3
Les omnivores	4
II – Les théories d'extinction	5
Les fossiles en Alberta	5
Les changements de climat	7
Le volcanisme	8
Conclusion	9
Bibliographie	10
Annexes	11

Les parties du travail

L'introduction

L'introduction est la première section de votre travail. Il s'agit de bien préciser le sujet, de dire ce que vous allez faire et comment vous allez procéder. Cette partie doit débuter avec une phrase d'ouverture qui stimulera l'intérêt du lecteur. L'introduction se trouve sur une page séparée du reste du travail.

Le corps du travail

Le corps du travail constitue la partie principale du travail. L'auteur du travail y développe ses idées et démontre les étapes de la recherche qu'il a entreprise. Le corps suit l'ordre présenté dans l'introduction.

La conclusion

Dans la conclusion, l'auteur du travail revient sur ce qui a été dit dans le travail. Il répond aux problématiques soulevées dans l'introduction par la recherche présentée dans le corps. La conclusion se trouve sur une page séparée.

La mise en page

- double interligne
- police : « Times New Roman », « Arial » ou selon ce qui est spécifié par l'enseignant
- taille de la police : 12
- titres en caractères **gras**
- les pages du travail de recherche sont numérotées en commençant avec l'introduction. La pagination est indiquée dans le bas de la page.

Les notes en bas de page

La source de chaque citation doit être indiquée dans les notes de référence. Ces notes sont inscrites en bas de page. La plupart des logiciels de traitement de texte ont une fonction qui inscrit automatiquement les notes en bas de page (cliquer sur « insertion », « note de bas de page » et « créer »). Chaque note doit inclure les éléments ci-dessous dans l'ordre suivant :

- le prénom de l'auteur
- le nom de famille de l'auteur
- le titre de l'ouvrage (souligné)
- la ville, la maison d'édition, l'année de publication (entre parenthèses)
- la page de la citation

Voici l'exemple d'une note de référence en bas de page :

¹ BOUCHER, Caroline. Empreinte. La présence francophone au Yukon, 1825-1950. (Whitehorse, Association franco-yukonnaise, 1997.) 2 vol. 158 et 330p.

Pour des notes de référence consécutives du même auteur et du même ouvrage sur une même page, on utilise ibid. C'est l'abréviation du mot ibidem qui signifie « dans le même ouvrage ». ibid. est toujours souligné et suivi d'un point. Lorsque la citation est tirée d'une différente page du même ouvrage, on doit également inclure la page.

Exemple de notes de référence consécutives :

¹ Marie Désilets, Les amitiés yukonnoises (Ottawa : Presses de la Cité, 1987), p. 32.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

² ibid., p.33

³ ibid., p.37



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Les citations

Une citation, c'est-à-dire un texte emprunté d'un autre, est citée à l'appui d'une opinion ou comme clarification d'une opinion. Une citation de **trois lignes ou moins** est intégrée dans le paragraphe et doit toujours être insérée entre guillemets. L'utilisation des guillemets français est préférable (« français »).

Les citations plus longues doivent être séparées du texte. Elles sont insérées entre deux marges d'environ 1 cm, sans interligne et sans guillemet. La police est généralement de taille 10 (deux points plus petits que la taille régulière). Chaque citation est numérotée. Voici un exemple d'une citation en retrait :

¹Tous les anciens des Premières Nations insistent sur le fait que l'or ne signifie rien aux yeux des leurs en ce temps-là. Qu'ils savent depuis toujours qu'il y est, mais n'en ont jamais fait de cas. Peut-être que Shaaw Tlaa et sa famille se mettent à y accorder de l'importance à cause de l'intérêt qu'y porte George. Ou peut-être est-ce George qui est important à leurs yeux, en tant que membre de la famille, alors ils le suivent dans sa quête. Ils n'ont besoin ni d'un métal brillant trop mou pour être utile ni d'argent et de ce qu'il pourrait leur acheter, mais ils ont grand besoin d'un mari, d'un beau-frère, d'un cousin – ils en ont perdu tant.

On retrouvera la note de référence de cette citation en bas de la page.

Voici une comparaison entre la note de référence et l'entrée bibliographique :

La note en bas de page :

¹Marie Désilets, *Les amitiés yukonaises* (Ottawa : Presses de la Cité, 1987), p. 32.

L'entrée bibliographique :

DÉSILETS, Marie. *Les amitiés yukonaises*. Ottawa : Presses de la Cité, 1987.

¹Jennifer Duncan, *Frontier Spirit: The Brave Women of the Klondike* (Ottawa: Doubleday Canada, 2003), p.71.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

La bibliographie

La bibliographie est la dernière page du travail. Elle englobe **tous** les ouvrages que l'élève a consultés en préparant son travail, même si ces documents n'ont pas fait l'objet de citation. Les titres sont listés en ordre alphabétique, selon le nom de famille de l'auteur ou de la première lettre du titre si le nom de l'auteur n'est pas indiqué.

- Le nom de famille de l'auteur paraît en lettres majuscules suivi d'une virgule
- Le prénom de l'auteur, suivi d'un point
- Le titre de l'ouvrage, toujours souligné, suivi d'un point
- Le nom de la ville où le document a été publié, suivi de deux points
- La maison d'édition suivie d'une virgule
- L'année de publication suivie d'un point.

Voici une liste d'exemples de bibliographie selon le nombre d'auteurs :

- Un seul auteur:
LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Sainte-Foy : INRS-Culture et société, 1998.
- Deux auteurs:
LAMONTAGNE, Sophie-Laurence et Lapointe Annie. Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Sainte-Foy : INRS-Culture et société, 1998.
- Plus de deux auteurs:
LAMONTAGNE, Sophie-Laurence et al. Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Sainte-Foy : INRS-Culture et société, 1998.

Il faut ensuite regrouper les ouvrages en différentes catégories selon le genre de document cité.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.

Voici une liste d'exemples de catégories bibliographiques :

Livres

- LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Sainte-Foy : INRS-Culture et société, 1998.

Articles de revue

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. (2003). « Le Nord, terre de francophone ». Géographica, vol. 44, p.127–165.

Internet

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. [En ligne]. Consulté le 3 décembre 2008.

Disponible : <http://www.francomédia.ca/mnd/yukon.htm>

CD-Rom

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. (2000). Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. (CD-Rom). Québec : Microsoft Corporation.

Encyclopédies

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence. (2000). « Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ». In Encyclopaedia Universalis (vol. 2, p. 879–887). Paris : Larousse.

Entrevues

SAMSON, Claudiane. Entrevue avec Sophie-Laurence Dubois, auteure, Whitehorse, Yukon, le 10 octobre 2008.



Phénomène optique faisant apparaître trois soleils dans le ciel grâce à l'interaction de la lumière solaire sur les cristaux de glace.